

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013 de l'ANVP

approuvé lors de l'Assemblée générale du 8 mai 2014 à Angers

Le 2 juin 2013, les adhérents de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'École de la Magistrature, 3 ter Quai aux Fleurs – 75004 Paris.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été élargée par tous les membres présents.

- 98 membres sont présents
- 129 pouvoirs nominatifs
- 237 pouvoirs en blanc ont été retournés.

Soit : Votants : 464 (pour les rapports).

Les rapports ont été préalablement envoyés à chaque membre participant.

Le Président, Benoît Ballenghien, ouvre la séance à 11 h 30. Afin de permettre le dépouillement du vote pour le renouvellement du conseil d'administration durant la pause, la présentation des candidats et le vote pour l'élection au conseil d'administration se font en début de séance. Le rapport d'activité sera présenté après l'interruption de séance.

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mai 2012

Le procès verbal est approuvé par 461 voix pour et 3 abstentions.

-Présentation des candidats au conseil d'administration

Le président étant candidat, ce point de l'ordre du jour est présidé par Jean-Marie Seffray, vice-président. Les dix candidats se présentent par ordre alphabétique. Éric Le Hemonet annonce qu'il retire sa candidature. Les membres votant par correspondance ayant voté à partir d'une liste comprenant dix noms, dans un souci d'équité, ce retrait en séance n'est pas accepté.

- Élection du tiers sortant du Conseil d'Administration

8 sièges sont à pourvoir :

6 pour un mandat de 3 ans,

1 pour un mandat de deux ans (fin d'un mandat d'1 an d'un membre démissionnaire),

1 pour un mandat d'1 an (fin du mandat de 2 ans d'un membre démissionnaire).

Conformément au règlement intérieur, la majorité absolue des suffrages est requise pour être élu.

Nombre total de votants : 537 (dont 440 par correspondance)*

Nombre de bulletins nuls : 9

Nombre de bulletins exprimés : 528

Majorité absolue : 265

* le vote pour élire les membres du conseil d'administration peut se faire par correspondance et non en remettant un pouvoir à un membre présent, ce qui explique la différence entre le nombre de membres votant les rapports et le nombre de membres élisant les administrateurs.

Les dix candidats ont obtenu la majorité absolue.

8 sont élus et 2 non élus.

MARCONOT Paul	: 481 voix (1er mandat – 3ans)
BALLENGHIEN Benoît	: 459 voix (3er mandat – 3 ans)
MOREAU Michel	: 450 voix (1er mandat – 3 ans)
PEDEUX Roselyne	: 446 voix (1er mandat – 3 ans)
DEHLING Éric	: 427 voix (1er mandat – 3 ans)
GOGNY-GOUBERT Michel	: 423 voix (3ème mandat – 3 ans)
HENNENFENT Alain	: 398 voix (1er mandat – 2 ans)
PERSOZ Jeannie	: 387 voix (2ème mandat – 1 an)
PLASSE Gilles	: 376 voix : non élu.
LE HEMONET Éric	: 268 voix : non élu

Après la pause, l'ordre du jour peut reprendre.

- Rapport financier 2012 présenté par le trésorier, Yves Crespin

Le compte de résultat est approuvé par 463 voix pour et 1 abstention

Le budget 2013 est approuvé par 463 voix pour et 1 abstention

Quitus est donné aux administrateurs pour l'exercice 2012.

- Rapport d'activité 2012 présenté par le secrétaire général, Jean-Louis Pierreuse

approuvé à l'unanimité : 464 voix

- Rapport d'orientation présenté par le Président, Benoît BALLENGHIEN

approuvé à l'unanimité : 464 voix

- Questions diverses

La parole est donnée à la salle. Quelques précisions sont demandées sur des points des rapports.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 h 30

Le Président



Benoît Ballenghien